



Orange : Kwaheri et #MarahabaGuy



Des protections hygiéniques durables pour lutter contre la précarité menstruelle

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2657 - Édition du 30 Mai 2023



Les parents vigilants de retour sur nos routes

COMMANDEZ
EN LIGNE



LIVRAISON
À DOMICILE
OU



RETRAIT EN
MAGASIN

ET PROFITEZ
JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet
de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

SOCIÉTÉ : Tout de jaune vêtus, les parents-relais présentent le dispositif de prévention de la délinquance au préfet

Un dispositif de prévention contre la délinquance qui fonctionne et sans subvention, vous connaissez ? Allez, un petit indice de couleur, le jaune. Eh oui, les « gilets jaunes » qui assurent la paix dans le quartier de Kawéni sont bien de retour depuis plusieurs mois sous l'appellation « parents relais ».

Que ce soit lors du trajet vers l'école le matin ou de la sortie le soir, les élèves de Mamoudzou voient la vie en jaune. Des adultes sont là pour veiller sur eux, et prévenir les naissances de conflit.

A l'origine, le capitaine Chamassi qui était encore actif au sein de la police nationale, avait créé en 2017 les Comités de médiation des sages et de prévention de la délinquance. Il décide de les vêtir de gilets jaunes, bien avant que le mouvement de protestation ne soit indentifié à cet accessoire dans

l'Hexagone. On se souvient que, de passage à Mayotte en 2019, le ministre de l'Intérieur d'alors, Christophe Castaner, avait ironisé sur ce parallèle, « J'ai passé la nuit avec les 'gilets jaunes' ! ». Ceux de Mayotte bien entendu.

La circulation nocturne n'était plus devenue un problème, les habitants veillaient sur leur quartier.

Mais certaines voix s'étaient élevées pour dénoncer un rôle social donné à ces habitants bénévoles pour surveiller leur quartier, soupçonnant, à tort, qu'ils ne soient pas tous en situation régulière. Doublé de récupération à des fins de promotion personnelle d'un cadre de la police nationale en partance, et les gilets disparaissaient de la vue des automobilistes. La suite on la connaît, flambée de la délinquance, faute d'action de proximité pourtant la seule

arme payante à Mayotte.

C'est toujours persuadé de l'utilité du dispositif décliné des « voisins vigilants » de l'Hexagone, que le capitaine Chamassi, désormais à la tête de la DPSU (Division de la prévention et de la sécurité urbaine) de Mamoudzou, réactivait en décembre 2021 ce qui s'appelle désormais « parents relais », et sur quasiment l'ensemble de la commune. Ils recevaient ce vendredi un visiteur de marque en la personne du préfet Thierry Suquet, qui a souhaité découvrir le dispositif, accompagné du secrétaire général adjoint chargé de la Cohésion sociale, Cédric Kari-Herkner, de Michel Santoro, Délégué du préfet à la réussite éducative, également accueillis par Nourainya Loutoufi, 3ème adjointe au maire de Mamoudzou. Cette dernière évoque un dispositif « qui fonctionne », « quand un enfant voit que c'est quelqu'un



Thierry Suquet : «Votre réussite est la preuve que la sécurité est l'affaire de tous»

de la famille qui surveille, ça incite au respect. »

« Grâce aux parents relais, la police n'est pas intervenue »

Dès 6h20, ils répondent présents par équipe, l'une en matinée, l'autre en après-midi. Naslata est heureuse de faire partie du dispositif, « on sait que nos enfants sont protégés sur le chemin de l'école, c'est important pour nous », indique-t-elle tout en faisant barrage aux véhicules pour faire traverser des enfants.

Sur l'ensemble de la commune, ce sont 11 associations gérant chacune leur territoire qui ont signé une convention d'objectifs avec la mairie de Mamoudzou. Elles rassemblent chacune environ 50 adultes, « ils sont 500 parents relais, bénévoles, à être là tous les jours, indique Chaharoumani Chamassi, cela fait bientôt 3 ans que Kawéni s'est calmé ». Plusieurs établissements sont ainsi couverts, l'école primaire, les collèges K1 et K2, le lycée des Lumières et le LPO de Kawéni.

Le défi est immense avec 11.000 élèves scolarisés sur Kawéni. Thierry Suquet s'intéressait de près au fonctionnement du dispositif : « Ce qui est novateur, c'est la territorialisation, cela prouve



Heure de grande affluence avant la sonnerie matinale

bien que la sécurité c'est bien l'affaire de tous. Deuxièmement, c'est important pour les enfants de voir devant eux des adultes responsables, cela a valeur d'exemple. Cela rejoint d'ailleurs la volonté du maire de Mamoudzou d'un accompagnement de chaque enfant par un parent ou un adulte référent sur le chemin de l'école. »

Rejoignant le capitaine Chamassi qui,

quelques minutes avant, avait souligné l'importance de la présence d'adultes, « en prévention, c'est plus efficace qu'une arme à feu ». Et donnait un exemple aux médias sur place : « Il y a quelques semaines, des tensions internes entre jeunes du village sont apparues à Vahibé. Le responsable de l'association des parents relais de la zone m'a demandé de les laisser tenter de régler le problème avant d'appeler la police. Ils avaient peur que les jeunes se rassemblent contre les forces de l'ordre. Le problème a été traité, nous n'avons pas eu besoin d'intervenir. »

Prévention sur Wuambushu

Les représentants de quasiment toutes les associations de village étaient là, Manguiers, Bonovo, Doujani, Passamainty, Vahibé... « il n'y en a pas à Cavani ou au lycée Bamana, et on le voit, là où il n'y a pas ce dispositif, il y a des problèmes. Hier, on a déploré un caillassage », soulignait Chamassi.

Les 36 écoles primaires de la commune sont en cours de sécurisation, avec rehaussement des grilles et renforts sur les portails d'accès.

Face au préfet, il détaillait les trois axes visés : Accueil, Prévention, Médiation. « Les enfants sont sensibles à cet accueil par des adultes de leur quartier, qui



Demande de formation et de professionnalisation de la part de leur porte-parole Gildas



Moment de pause avec le préfet

font de la prévention par leur présence et en intervenant par la médiation pour des petits conflits quotidiens. On leur explique bien leur rôle, ce ne sont pas des policiers, encore moins une milice, si la situation devient délicate, ils appellent les forces de l'ordre ». Et tenait à préciser leur statut, « ils sont tous soit français, soit détenteur d'un titre de séjour. »

Deux d'entre eux tenaient à prendre la parole devant le préfet, essentiellement pour demander du matériel et des formations.

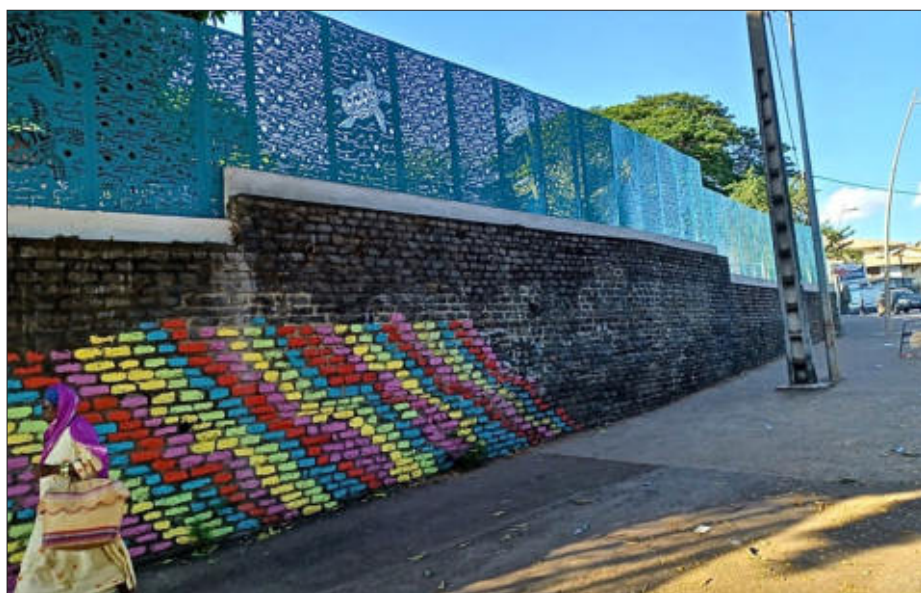
Jusqu'à présent, seuls les gilets ont été fournis à ces bénévoles, mais, au bout de plusieurs mois d'exercice, chaque association va recevoir une subvention de 10.000 euros de la mairie « pour s'équiper en talkie walkie, en sifflets, éventuellement en bouteilles d'eau, etc. », indiquait Chamassi. Un travail relationnel est également effectué avec les entreprises du secteur, bénéficiaires de cette surveillance préventive contre les délinquants.

Depuis le lancement de l'opération Wuambushu, trois associations surveillent également la nationale jusqu'à 20h, « entre le rond-point SFR et Disma, pour éviter les caillassages ».

De quoi abonder la demande des associations de pouvoir bénéficier des fonds nationaux, notamment du FIPD, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Thierry Suquet félicitait les acteurs et espérait que « d'autres mairies s'en inspirent », nous confiait-il : « Ce modèle de présence d'adultes sur la voie publique est un exemple de réussite. Il repose sur la capacité du maire à détecter les parents qui veulent s'impliquer ».

Anne Perzo-Lafond



Sécurisation de l'école Manguiers

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
 Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :
 06.61.51.73.38.
pub@lejournaldemayotte.com

SOCIÉTÉ : Orange : Kwaheri et #MarahabaGuy

Après avoir activement œuvré dans l'ombre durant près de 6 ans sur notre territoire et fait grandement évoluer à son échelle le réseau mahorais, le directeur technique d'Orange, Guy Lentini raccroche le combiné pour un départ en retraite bien mérité.

S'il existe des gens de passage, notamment sur notre joli caillou, il en demeure certains qui marquent plus que d'autres tant dans l'approche professionnelle qu'humaine. Et au regard des divers témoignages et marques de sympathie tant à échelle locale et/ou régionale que nationale, il est aisé de comprendre que **Guy Lentini** fait partie de ces lumières porteuses qui rassemblent et qui, positivement, irradient. Les abonnés d'Orange Mayotte



Visite de l'envers technique du décor Orange par un intarissable passionné



ont très certainement été surpris, il y a peu, de voir momentanément leur réseau mobile tenir une appellation étonnamment nouvelle, intitulée « **Marahaba Guy** ». Un clin d'œil de ladite maison pour saluer à sa manière l'immense chantier entrepris sous la joyeuse baguette électrique de ce tout nouveau et jeune retraité. Entretien.

J'ai cru comprendre que vous parliez couramment 5 langues et que votre carrière s'est principalement construite sur la scène internationale ?

Guy Lentini : J'ai commencé à travailler en 1982 au sein du service postal à Marseille à l'époque où il était encore question d'un même ministère qui comprenait les Postes et Télécommunications; les fameuses ex PTT*. C'est lors de l'historique scission et création des respectives entités France Télécom et la Poste que je me suis dirigé, après réussite de mon concours technique, vers le réseau de téléphonie.

J'ai toujours voulu faire de l'international et ai donc eu

l'opportunité de travailler pour divers réseaux d'opérateurs locaux — pour lesquels France Télécom avait des actions — à travers l'Italie, Washington (USA), l'Angola, le Maroc, l'Éthiopie, la République centrafricaine, le Mozambique ou encore la Guinée équatoriale. Les langues, je les ai souvent apprises directement sur le terrain; pour l'anecdote, c'est en partance pour une affection au Brésil que j'ai commencé à étudier, pour la première fois de ma vie, le Portugais dans l'avion. Maintenant, je m'en sors plutôt bien (sourire). C'est souvent ainsi que j'ai fonctionné, par adaptation et réactivité.

Et comment Mayotte est arrivé après tout ça ?



Guy Lentini : Comme la plupart de mes missions à l'étranger, c'est arrivé par pur hasard je dirais. J'avais eu l'occasion de travailler en Guinée équatoriale là où avait également évolué en amont **Jean-Marc Neple**, responsable technique Orange, déjà présent sur Mayotte. C'est donc par le biais de sa prise de contact et de notre respective expérience antérieure commune que le courant est bien passé et j'ai accepté de prendre ce poste qui présentait un motivant challenge.

Les témoignages de sympathie se multiplient notamment via les réseaux sociaux; ici l'ex-directrice d'Orange France

Vous prenez donc vos fonctions le 1er août 2017, quel fut le bilan global ?

Guy Lentini : Ce qui m'avait intéressé dès le départ c'est qu'il s'agissait d'un terrain, non pas vierge mais presque; tout était à faire. Objectivement, nous partions de très loin et nous étions les bons derniers en bien des points. Ce qui m'a plu c'est que les marchés concurrentiels étaient bien distincts. Chaque opérateur au final maîtrisait un domaine; la concurrence sur l'aspect mobile se voulait largement devant nous, donc grands étaient les défis à relever au niveau de la restructuration générale du réseau fixe et mobile. Nous n'avions par exemple pas assez de locaux techniques où sont raccordées toutes les lignes téléphoniques, les fameux NRA, ce qui fait que nous avions de très grosses déperditions de signaux et pour le réseau mobile, il était principalement centré sur le Grand-Mamoudzou ce qui fait que l'île comportait plein de zones blanches. Nous couvriions à peine 60-70% du territoire. Et la demande cliente était forte. Dès mon arrivée, j'ai été très sollicité par de nombreuses entreprises. Il fallait de surcroît accentuer les qualités et



Antenne fibrée Orange® 4G de type palmier inaugurée en novembre 2022 dernier à M'tsangamouji

réactivités techniques terrain de nos services. Vu que chaque opérateur était dominant dans une spécificité bien précise, au final, tout le monde s'endormait sur ses lauriers et rien

n'avancait concrètement. J'ai donc bousculé tout ça en allant notamment chercher nos concurrents sur leur propre terrain, mobile notamment. Et cela a généré une saine concurrence plus active du coup.

Quels ont donc été les plus gros chantiers ?

Guy Lentini : Et bien la préparation et le déploiement du réseau mobile justement. La colonne vertébrale même de notre réseau de transmission.

On ne dispose pas des antennes au hasard, vous vous doutez bien. À cela s'ajoute d'autres stratégies; nous sommes par exemple les seuls à avoir nos antennes fibrées ce qui fait qu'elles reçoivent du haut débit et ont un meilleur rendement de diffusion mobile. C'est un coût supplémentaire pour notre approche technique certes mais cela permet de bénéficier d'une meilleure couverture, sécurisée de surcroît et ce, même si nous avons moins d'antennes que nos concurrents. Grâce à la fibre, nous pouvons disposer nos antennes où l'on souhaite dans une logique d'architecture de réseau. Ce qui fait que nous sommes le meilleur réseau depuis 3 ans** maintenant. Pour résumer l'état des lieux, en 5 ans, j'ai modernisé et doublé le réseau fixe et mobile. À mon arrivée, il y avait 26 stations émettrices-réceptrices de base (BTS), versus 49 aujourd'hui et 51 d'ici fin juin. Ce qui permet de densifier notre réseau mobile et de couvrir plus de 95% du territoire.

Et la 5G dans tout ça ?

Guy Lentini : Nous y sommes quasiment prêts. Grâce à la technologie de nos antennes fibrées, nous avons justement anticipé les besoins. Un réseau 5G en lui-même de bonne qualité, ce que nous souhaitons, pourra offrir une rapidité de l'ordre d'un téraoctet par seconde (1 Tb/s). Cela taquinera littéralement la fibre optique. Le danger sera dans l'anticipation du partage et de la saturation du réseau. Pour comprendre cette notion d'anticipation de la consommation, il est important de savoir qu'en 5 ans, la capacité du trafic voix mobile (appel



Pour G. Lentini, les 2 axes prioritaires Orange à venir se tableront sur la densification du réseau mobile et la fibre optique très haut débit à destination du grand public

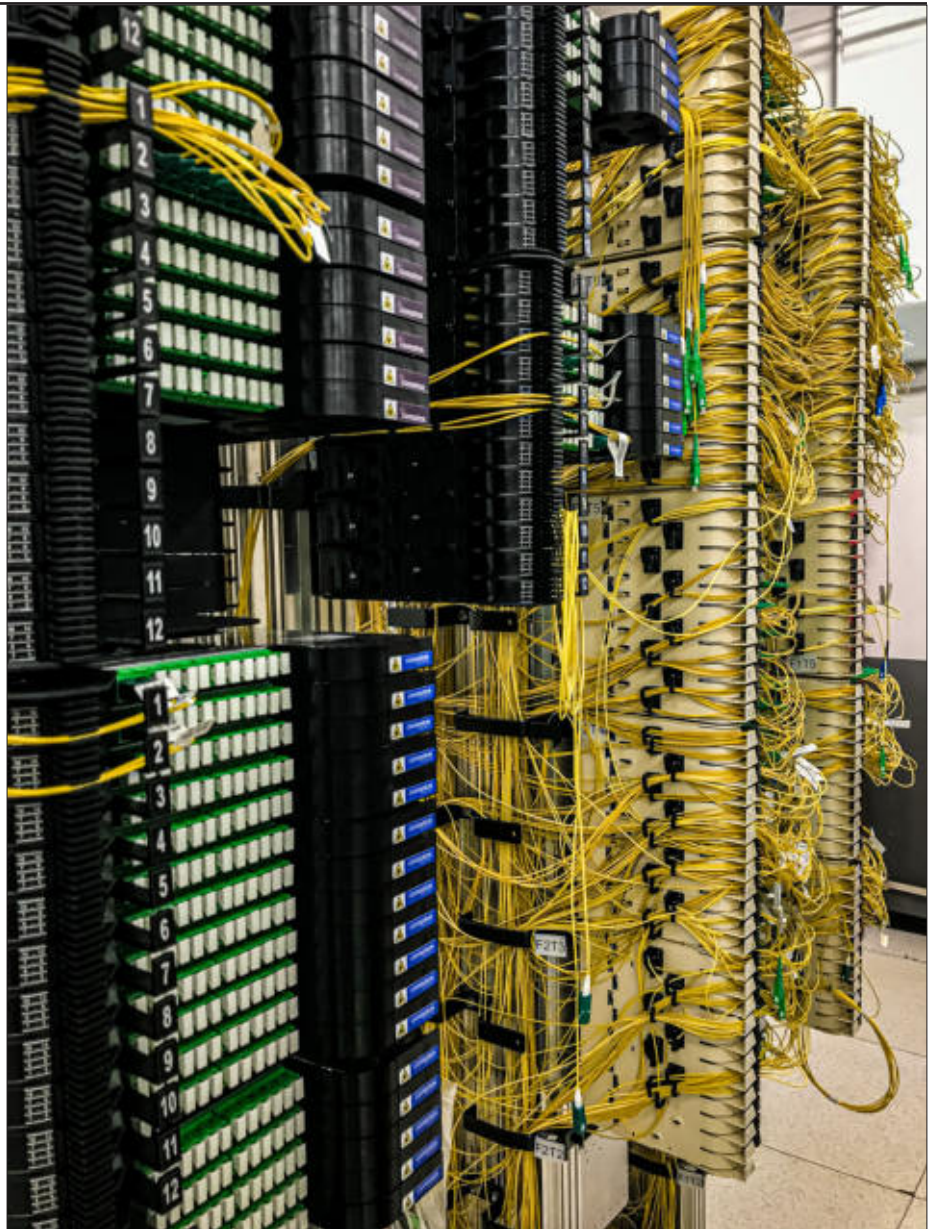
passé depuis un téléphone mobile) a été doublé (x2) et le trafic data mobile multiplié par dix (x10). C'est un constat sociétal aussi tiré de mes expériences antérieures; lorsqu'on met à disposition de la data mobile, la population commence à s'y habituer et à consommer de plus en plus. La demande est créée avant qu'elle n'arrive.

Cette anticipation permet de densifier le réseau mobile et d'absorber la saturation. Les antennes ont forcément une capacité limitée, notamment en termes de connexions simultanées. Tous les paramètres sont à prendre en considération. C'est pour cela qu'il est important de ne pas se précipiter et griller les étapes sous couvert d'opérations coup de poing. Vendre des packs internet sur réseau mobile à des prix massivement compétitifs entraînera forcément une saturation plus précoce des réseaux. C'est ce qu'avait fait par exemple un de nos concurrents et résultat des courses : tout le réseau s'est effondré. Il est important que tous les réseaux soient justement bien différenciés. Pas d'affolement et une avancée stratégique par étape. C'est ma vision. L'intérêt de cette 5G, si elle doit être relative à du réseau internet pur, sera d'apporter des boxes dans des zones rurales. Il suffira juste de positionner une de nos antennes déjà fibrée, comme les précédentes.

La fréquence qui nous intéresse pour cette 5G, visant encore une fois une portée optimale, c'est la 3,5 GHz (Gigahertz). Le but n'est pas de proposer de la 5G pour de la 5G à une fréquence moindre et du coup peu intéressante en comparaison d'une bonne 4G. Non. Cela n'est ni ma vision, ni notre politique. Cette fréquence qui doit nous être attribuée par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) existe déjà depuis un certain temps sur Mayotte mais, dans l'immédiat, elle est le monopole de l'armée. Et tant qu'elle n'est pas libérée, nous sommes dans l'obligation d'attendre...

Un mot sur le réseau par satellite ?

Guy Lentini : Comme vous le savez, nos câbles sous marins LION2 et maintenant LION3, notre petit nouveau formulé avant mon arrivée mais que j'ai intégralement



Vue intérieure des différents raccordements centralisés et sécurisés au moyen notamment d'armoires à accès contrôlés

mis en place avec mes équipes, permettent d'acheminer cette fibre. Ce qu'il faut comprendre, c'est que cet investissement supplémentaire d'un montant tout de même de 15 millions d'euros (payé par un groupement d'entreprises internationales) n'apporte rien directement de visible au client. C'est un investissent dans l'ombre que veut Orange pour garantir la pleine sécurisation réseau de ses clients justement.

Nous louons des bandes passantes, que nous n'utilisons pratiquement pas, à un consortium international, notamment sur ce LION3. Nous louons la plus grande longueur de bandes passantes en comparaison de nos concurrents

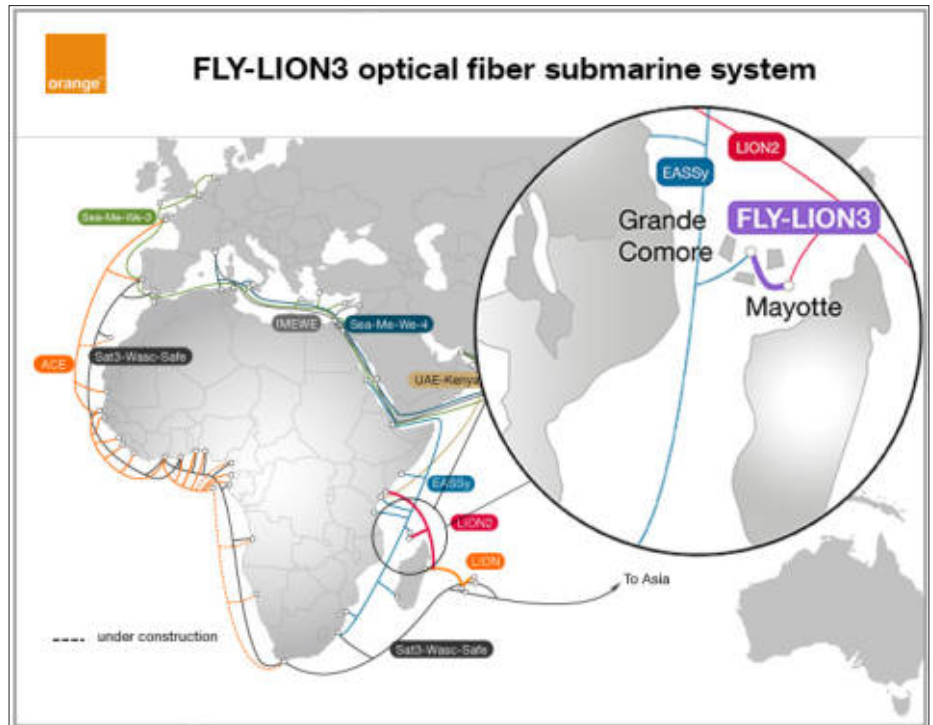
ce qui garantit, en cas de coupure, des dommages nettement amoindris, voire imperceptibles, pour nos clients. S'il y avait quelconque incident sur le raccordement LION2, et son cheminement en amont, nous sommes en capacité de basculer sur le LION3 sans aucune conséquence pour nos clients et c'est pour cela que nous investissons dans l'anticipation et la sécurisation garanties. Et c'est grâce aussi à ce raccordement sous-marin que nous avons démonté les 2 antennes satellites locales qui finalement coutaient plus cher que ce qu'elles n'apportaient d'efficacité dans leur rendu.

À l'intérieur de chaque gaine de nos câbles sous-marins se trouve de nombreuses sous-ramifications

notamment de 8 fils en verre matérialisant chaque extrémité, appelés fibre dans lesquels, pour chaque micro-unité encore moins épaisse qu'un cheveu, il est un débit passant de bande, de type lumière (fréquence optique), d'une capacité de l'ordre de 20 Tb/s. Il faut bien entendu ajouter des répéteurs sur ces réseaux afin de cette diffusion soit pleinement efficace; un peu comme une pompe à eau pour rehausser la pression en fait mais c'est tout bonnement inimaginable et sans comparaison possible. Donc le réseau par voie satellitaire grande ou faible latence, n'est pas une concurrence, loin de là sachant de surcroît la couverture quasi intégrale de notre réseau désormais.

Nous sommes obligés d'en venir au sujet de la fibre optique très haut débit notamment mutualisée...

Guy Lentini : Toute cette technologie de très haut débit, venant donc de la voie sous-marine, nous l'avons jusqu'à nos nœuds de raccordement d'abonné (NRA). Elle est déjà présente sur notre territoire. Là où elle disparaît, entre guillemets, c'est entre le NRA et l'abonné. Mais cela ne relève malheureusement pas de nos fonctions, il est question de Réseau d'initiative publique (RIP); c'est le Conseil départemental de Mayotte qui est propriétaire de ce réseau dont



Nouveau câblage sous-marin de sécurisation baptisé LION3

l'appel d'offre public a été finalisé le 2 mars 2022. C'est donc dans les mains de l'institution concernée.

Depuis cette année, le FTTO*** (Fiber to the Office) a commencé à être commercialisé (en conséquence d'un appel d'offre antérieur du CD remporté par Orange). C'est un réseau dédié de l'opérateur jusqu'à l'entreprise; il n'est pas mutualité, il n'y a aucun intermédiaire entre

le nœud de raccordement et le local récepteur. C'est un réseau de bout en bout que nous sommes les seuls à louer au département et à commercialiser. Mais pour les autres réseaux très haut débit mutualisés donc, vers les particuliers notamment, cela est en attente depuis notre dépôt de dossier le 30 juin 2022, date limite des réponses de l'appel d'offre concerné. Avec Zeop La Réunion, nous sommes les 2 seuls à avoir répondu pour l'installation de tout ce réseau post NRA et potentiellement devenir le fournisseur d'accès internet (FAI) très haut débit de Mayotte. Je me suis battu pour qu'on réponde à cet appel d'offre plutôt conséquent, pour ne pas dire titanesque. Nous sommes donc en attente de leurs réponse et directives.

Quelles ont été les grandes lignes de votre volonté au niveau de ce service technique que vous gérez ?

Guy Lentini : Nous avons fait les choix de sous-traiter qu'une petite partie des services locaux tout en priorisant le développement des effectifs et compétences techniques de nos équipiers internes. Cela garantissait plus de réactivité et de marge de manœuvre, encore une fois, dans l'intérêt de nos clients. Nous avons failli fermer ce service à mon arrivée



Présentation du schéma actuel connexion existant basé sur le LION2

pour motif de rentabilité mais ma volonté était justement de maintenir ces emplois détenus par 95% des mahorais. Je recrute prioritairement sur le jeune marché local, c'est un point d'honneur que je mets et qui garantit aussi une pérennité soutenue des services. On a suffisamment à faire avec une technologie en perpétuelle évolution pour laquelle il est important de maintenir à jour ses compétences, si en plus on doit gérer un turnover humain; cela n'est pas viable. Toutes les personnes que j'ai recrutées en création d'emploi plus-value et ingénierie, elles sont encore dans nos murs sans compter les remplacements des départs en retraite que j'ai palliés.

En comparaison de ce vécu professionnel antérieur qui n'est pas des moindres, qu'est-ce qui vous a frappé à Mayotte ?

Guy Lentini : Je dirais l'esprit du système D des techniciens. Je me suis appuyé sur ce système de débrouillardise tout en leur apportant les connaissances techniques d'ensemble qu'ils n'avaient pas

conscience de maîtriser. Ma difficulté en arrivant était justement d'évaluer ces respectifs axes d'amélioration pour mettre en place des process de mises à jours aussi basés sur des méthodes de références nationales qui ont fait leurs preuves à travers les années et qui permettent de s'appuyer sur un soutien délocalisé par exemple. Le but étant de parler le même langage technique. À mon arrivée, il existait malheureusement un genre de mur entre la Réunion et Mayotte.

Une dynamique culturelle où l'on croit que l'un se désintéresse de l'autre et vice versa. Mes techniciens mahorais allaient chercher des réponses sur Nancy, Strasbourg ou même Lyon alors que le département voisin est à côté. J'ai donc eu pour sorte de mission interne première, de créer des canaux de communication entre Mayotte et La Réunion pour justement casser avec cet isolement et, à notre échelle, réduire par exemple les délais SAV et combler enfin nos retards de production tout en mettant à jour les compétences professionnelles escomptées pour chacun. Tout ceci a

permis un calendrier plus soutenus des formations régionales continues ainsi qu'une montée en compétence de nos équipes. Nous sommes donc en partenariat soutien priorisé avec La Réunion et nous faisons appel au réseau national que de manière exceptionnelle désormais. La bienveillance est dorénavant partie prenante dans ces échanges tout comme la pleine visibilité de Mayotte au yeux de la direction nationale. La directrice Orange France de l'époque, Fabienne Dulac, et même le directeur financier, se sont déplacés sur notre département; c'est exceptionnel mais aussi un gage de réussite de faire valoir les besoins singuliers propres à notre île.

Les défis étaient nombreux et pluridisciplinaires du coup ?

Guy Lentini : L'intérêt de mon poste était justement de choisir mes combats en les priorisant. Nombreux étaient les challenges à relever tout comme les besoins; mon prédécesseur ayant plus un profil technique que manager. Mon œil justement de manager étant



Une partie de l'équipe technique Orange Mayotte entremêlant jeune et plus mature génération

de m'appuyer et de valoriser les compétences des mes techniciens. Mettre en valeur les autres est ce pour quoi j'aime mon métier dans une approche avant tout humaine. Et ma plus grande satisfaction est justement de les voir rire sur leur lieu de travail. Le plaisir de s'amuser en travaillant voilà ce que je pense avoir impulsé de nouveau ici. Je mets un point d'honneur à laisser ma porte toujours ouverte car personne ne me dérange, bien au contraire. Les échanges sont primordiaux et je suis extrêmement touché d'avoir été intégré à la famille mahoraise. L'inconsciente barrière entre la direction et les employés n'existe plus tout comme je suis heureux d'avoir inconsciemment collé la culture mahoraise à ce géant international qu'est le Groupe Orange.

On quitte Mayotte dans quel état d'esprit ?

Guy Lentini : Je laisse une équipe soudée, compétente et solidaire qui ne demandait qu'à être stimulée et qui s'est enfin révélée telle qu'elle est. En recrutant des jeunes mahorais(es) il a aussi été impulsé grâce à eux cette culture de l'entreprise et cette fierté d'appartenance à Orange qui n'existait pas avant mon arrivée. Beaucoup de mes employés m'appellent "papa" et je perçois cela non pas comme un manque de respect mais bien un grand honneur. Cet aspect familial me touche profondément c'est bien évidemment à regret que je quitte ma famille mahoraise. Je voulais terminer ma carrière dans une telle énergie et c'est aussi pour cela que je suis venu à Mayotte; je l'avais très vite pressenti. Les télécoms m'ont offert la richesse de plusieurs vies sous couvert d'un seul métier des plus polyvalents, Mayotte m'a offert une seconde famille pour qui les contacts sont et resteront. Et ma porte est grande ouverte à Marseille...

C'est avec pudeur et quelques larmes perceptibles dans l'encoignure des yeux que nous laissons l'intéressé dans ce bureau plein de vie, d'humour et de partage, décoré aux couleurs d'Orange et de l'Olympique de Marseille, lui souhaitant bon vent pour ce nouveau chapitre de vie et ce grand tournant.

Bonne retraite à vous Monsieur Lentini et comme l'écrivait Michel Audiard dans son film les Barbouzes : « La retraite, faut la prendre jeune. Faut surtout la prendre vivant. C'est pas dans les moyens de tout le monde... » alors profitez !

MLG

**Historiquement, en France, les postes, les télégraphes et les télécoms étaient une seule et même entité; les fameux PTT. C'est suite à une grande réforme nationale du 2 juillet 1990, relative à l'organisation du service public que les entités concernées (les télégraphes ayant*

*disparus entre temps) se sont séparées. ** Pour la troisième année consécutive, le réseau Orange à Mayotte a été sacré meilleur réseau mobile par L'ARCEP (autorité administrative indépendante chargée notamment de réguler le secteur des communications électroniques). *** FttH, FttE, FttO : ces termes anglicanes désignent trois types de fibre optique accessibles pour les entreprises et les particuliers. Home et Entreprise pour les 2 premiers qui correspondent à de l'internet fibre très haut débit en connexion mutualisée et le dernier, Office qui se veut connexion de bout en bout sans partage.*



Bonnes grandes vacances...





**Appel à Candidatures
Conseil Intercommunal des Jeunes sur la
Transition Ecologique**

Tu as entre 10 et 16 ans

Et

tu habites en Petite Terre

**Deviens un citoyen engagé
et participe au
développement durable
de ton territoire !**

Le dossier de candidature est disponible à la Communauté de communes de Petite et sur
demande : mohamed.hamissi@cc-petiteterre.fr

A remettre au plus tard le 5 juin 2023.

CCPT



SANTÉ : Des protections hygiéniques durables pour lutter contre la précarité menstruelle

A l'occasion de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle qui s'est déroulée le 28 mai, la Mission locale de Mayotte avait décidé d'inviter la semaine dernière, durant quelques jours, l'entrepreneuse Corinne Boulay, créatrice de la marque La Week'Up. Elle est intervenue dans plusieurs établissements scolaires pour parler de précarité menstruelle et a donné une conférence sur ce sujet vendredi dernier devant une cinquantaine de personnes.

Porté par la Mission locale, le projet de faire venir Corinne Boulay à Mayotte pour parler de précarité menstruelle a connu un large succès. C'est en 2017, alors qu'elle se promenait sur la plage en famille que ses deux fils n'arrêtaient pas de la questionner sur la présence des déchets en plastiques rejetés sur le sable... « Je leur explique l'origine de ces nombreux tubes en plastique : des applicateurs de tampons. Un de mes fils me demande alors : " Mais maman, pourquoi toutes les femmes ne font pas attention à la planète ?"

L'idée commençait à germer de créer



Corinne propose plusieurs produits : des serviettes, des culottes et des cups

des produits durables... Après de nombreuses recherches, je souhaite me démarquer avec un produit sain et pratique, et surtout fabriqué en France. J'imagine alors une coupe menstruelle pliable et discrète. Deux ans plus tard, je sors enfin la seule cup pliable 100% française : La Week'Up ! Après deux ans de

développement, j'élargis ma gamme avec la conception de protections hygiéniques lavables et durables, toujours dans une éthique de fabrication qui me tient à cœur », raconte-t-elle

Des produits certifiés bio et made in France

Pour l'instant Corinne est la seule en France à proposer et produire trois types de produits menstruels bio que sont les serviettes, les culottes et les cups. Les produits de La Week'Up sont fabriqués en France, écoresponsables et labellisés. « Pour les cups j'utilise du silicone médical ce qui est différent du latex ou du plastique qui peuvent irriter. Pour les serviettes et les culottes, j'emploie 42 couturières qui utilisent du coton bio labellisé. Il faut s'appuyer sur notre industrie française qui possède un véritable savoir-faire », insiste-t-elle

Le gouvernement a pour projet, dès janvier 2024, de permettre le remboursement des protections

EN BREF...

45 milliards

de serviettes et tampons hygiéniques jetables sont jetés chaque année dans le monde (1447 par seconde).

500 ans

en moyenne, pour que les protections menstruelles jetables se dégradent entièrement.

+ DE 200 €

d'économies en investissant dans des protections durables La Week'Up pour plus de cinq ans.

Les produits hygiéniques jetables, un problème pour l'environnement

hygiéniques lavables. Avant de venir à Mayotte, Corinne a été convoquée par la ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Isabelle Rome, afin de faire partie d'un groupe de travail, en lien avec la haute autorité de santé (HAS), pour mettre en place une norme Iso concernant les protections hygiéniques durables. « Mon dossier est sur le bureau de la ministre, sourit-elle. Nous allons mettre en place d'ici quelques mois des normes afin d'éviter l'utilisation de produits chimiques dans les protections menstruelles », indique-t-elle. Corinne travaille également avec le planning familial et intervient dans les établissements scolaires afin d'informer les élèves sur la précarité menstruelle. Un pochon avec différentes protections est alors mis à disposition des infirmières scolaires afin qu'elles puissent les proposer aux élèves.

La prévention comme meilleur moyen de lutter contre la précarité menstruelle

Corinne est arrivée mardi dernier à Mayotte et est intervenue notamment aux lycées de Pamandzi et de Sada avant de donner une conférence vendredi à la Mission

locale de Passamainty. Durant ces interventions elle a fait de la prévention bien-sûr mais a aussi présenté ses produits de protection durable. « Lors de mes interventions j'ai été agréablement surprise par le nombre de garçons présents. Il est important qu'ils s'imprègnent de sujets qui concernent les femmes et que les jeunes soient également sensibilisés à l'environnement et à l'écologie ».

Ainsi selon elle, la précarité menstruelle est due pour une grande partie à un problème financier pour acquérir des produits hygiéniques, mais pas seulement. En effet, beaucoup de jeunes filles manquent d'informations souvent parce qu'elles n'en parlent pas avec leurs parents, un peu comme un tabou. « Il est important d'éduquer la population sur le cycle menstruel. Près de 33% des étudiantes auraient besoin d'une aide financière pour acheter des produits hygiéniques et 13% doivent choisir entre acheter des protections ou se nourrir ».

Ainsi au cours de sa vie une femme utilisera 12.000 protections jetables soit environ 150 kg de déchets. Corinne a anticipé ce problème

puisque même une fois arrivé en fin de vie ses produits peuvent par exemple être réutilisés pour faire de l'isolation. « Il faut savoir que les protections non jetables entraînent de nombreux déchets qui sont rejetés directement dans les océans entraînant une pollution à la fois chimique et plastique », explique Corinne.

Pour distribuer ses produits Corinne à des partenariats avec différentes enseignes comme des magasins indépendants bio ou encore l'enseigne Carrefour bio. Elle s'appuie aussi sur son site e-commerce et sur les réseaux sociaux. Depuis un an elle exporte ses produits en Belgique, en Suisse en Espagne et prochainement en Allemagne.

Enfin, le Club Soroptimist Mayotte et le Rotaract Udjama Mayotte ont établi un partenariat visant à lutter contre la précarité menstruelle des jeunes femmes. Dans le cadre de cette collaboration, les deux associations organisent une distribution de protections hygiéniques, aujourd'hui 30 mai, au lycée de Coconi à partir de 11h.

B.J.



Près de cinquante personnes sont venues assister à une conférence sur la précarité menstruelle vendredi dernier

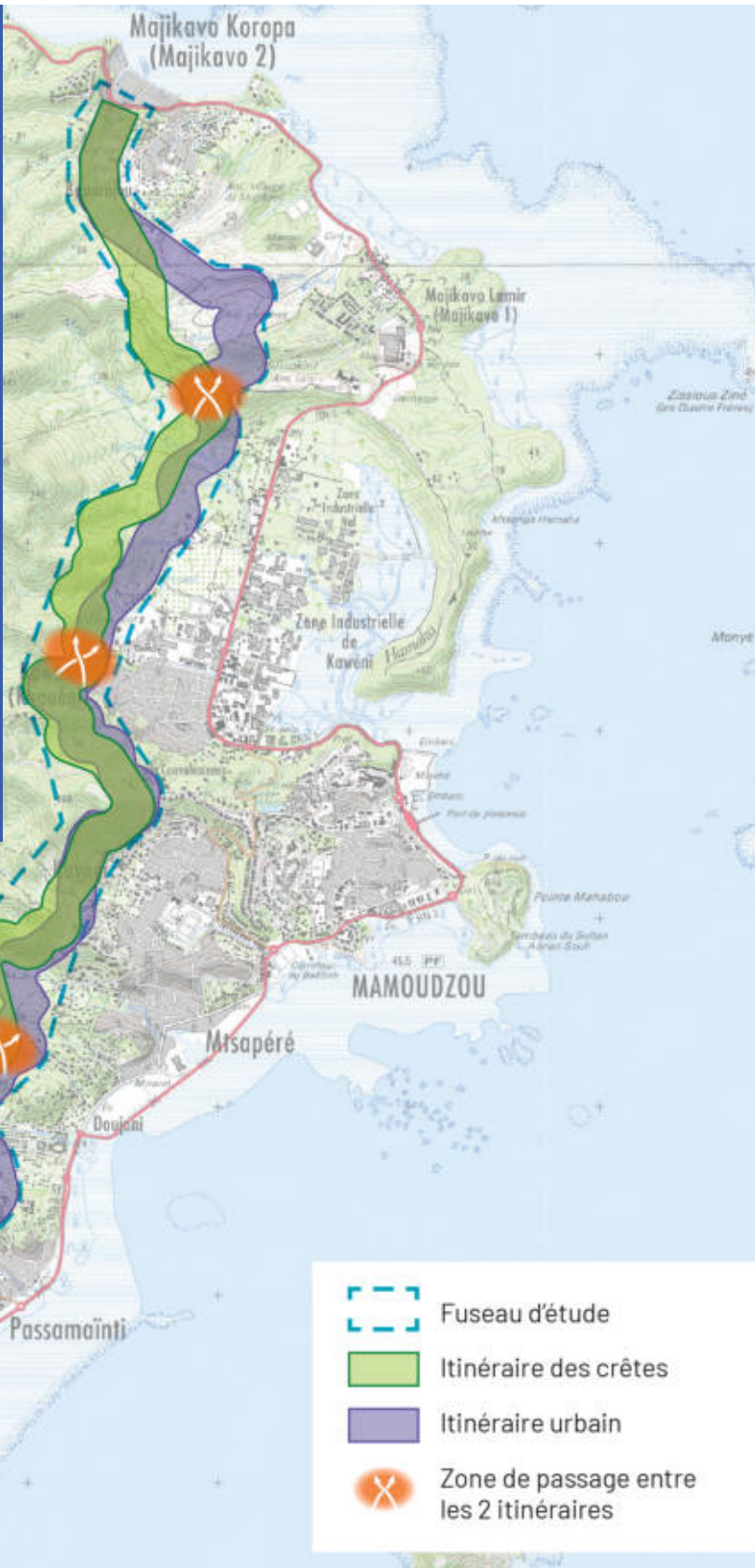


Concertation & Reunions Publiques

Début des concertations le 30 mai 2023.

Exprimez vous sur le choix du tracé du Boulevard Urbain de Mamoudzou en participant aux réunions publiques ou directement sur le site internet dédié.

www.mayotte-bum.fr



ENVIRONNEMENT : FIISM : Hippocampe d'or pour la murène dragon d'A. Camilleri-Guillebert et Happy Divers

De grands noms de l'image sous-marine concourent désormais au Festival qui s'est internationalisé cette année à Mayotte. On y a battu les records de films, photos et dessins, faisaient remarquer Nicolas Barra-

qué et son jury lors de la soirée de clôture. Avec davantage de place faite aux images de notre lagon.

Au moment où était délivrée la palme d'Or à Cannes qui remisait son tapis

rouge pour un an, à Mayotte c'est également sur la Croisette qu'étaient remis les Hippocampe d'or, d'argent et de bronze ce dimanche soir. Le restaurant au nom de promenade cannoise, sis derrière le marché de Mamoudzou, accueillait en effet la grande finale du concours du Festival International de l'Image sous-marines. Ce fut un cru de grande qualité si l'on en croit le président du jury et parrain de cette édition Nicolas Barraqué.

Celui qui photographie les profondeurs sous-marines depuis 50 ans, qui a décroché en 2021 le Trident d'Or remis par l'Académie des sciences et techniques sous-marines, et co-organise le festival international du monde sous-marin Galathéa à Hyères (Var) ne tarit pas déloges sur le lagon de Mayotte, « un des plus beaux au monde » qui est « mis en valeur par ce Festival qui est en plus éducatif ». Avant de partir, c'est les yeux émerveillés qu'il racontait avoir immortalisé un accouplement de tortues, « nous avons joué les voyeurs ! »

Le FIISM 2023, ce fut une explosion de couleurs et d'images insolites, et surtout, un record de participants cette semaine : plus de 40 films, de 800 photos, dont 130 de Mayotte, 496 dessins, pour le concours Jack Passe, initiateur du Festival, à qui un hommage était rendu trois ans après sa mort.

C'était un challenge de le créer sur une île peu tournée vers son lagon, comme le faisait remarquer Inayatie Kassim, adjointe au maire chargée de l'Excellence éducative : « Culturellement, on ne va pas sous l'eau à Mayotte. Ce FIISM participe à faire taire les peurs, nous avons eu plein les yeux et plein le cœur ! »

Des « amateurs » aux images de pro



Une murène dragon du lagon couronnée

Les 10 membres du jury ont donné de leur temps face à une abondante programmation cette année, et Laurent Mounier (Agence Angalia), organisateur de l'événement, a expliqué avoir dû rajouter une séance.

Plusieurs catégories étaient récompensées, avec une différenciation entre amateurs et experts.

Dans la catégorie Trio, qui consiste à produire trois photos de qualités égales, « si l'une est moins bonne, cela fait tomber l'ensemble », explique Nicolas Barraqué, dans la catégorie Expert, c'est Jack Berthomier qui remporte l'Hippocampe d'Or, l'Hippocampe d'argent, Lionel Houde et son impressionnante prédation de brochet, l'Hippocampe de bronze, Christophe Kazmierski. Chez les amateurs, Hippocampe d'or, Jean-Sébastien Philippe, Hippocampe d'argent, Jérôme Drouet, et l'Hippocampe de bronze, Louis Jean-Siegfried.

Dans la catégorie Portfolio, 10 images, chez les Experts, Hippocampe d'or, Galice Hoarau, Hippocampe d'argent, Cédric Péneau et Hippocampe de bronze, Claudio Zori. Chez les amateurs dont on aimerait ne serait-ce qu'arriver à la cheville, Hippocampe d'or, Sophie Rusca, Hippocampe d'argent, Marie



Nicolas Barraqué président du 28ème FIISM

Gouliardon, Hippocampe de bronze, Louis Jean-Siegfried.

Nouveauté cette année, le prix spécial Mayotte récompense un photographe et son club de plongée, 4 d'entre eux sur 8 ont participé à cette première. C'est à une murène dragon photographiée par Arnaud Camilleri-Guillebert chez Happy Divers, que revient l'Hippocampe d'or. Un beau partenariat puisque le club connaissait

l'emplacement de la murène dragon et le photographe y a consacré son talent.

Le Naturoville animé du collège Boueni M'titi récompensé

Dans la catégorie Clip video, Hippocampe d'or Noémie Stroh pour Respirer sous l'eau, Hippocampe d'argent Jérôme Drouet pour Un monde de géants, Hippocampe de bronze James Caratini pour Harmonie.

Dans la catégorie Courts-métrages, Hippocampe d'or Juan Vicente Leal (Espagne) pour Artropoda Crustaceans, « Il a obtenu le même prix l'année dernière », Hippocampe d'argent Franck Fougères (Corse) pour One day in Yucatan's Caves, Hippocampe de bronze Serge Marizy (La Réunion) pour Les baleines Réunion 2022.

Et dans la catégorie reine des films long métrage, l'Hippocampe d'or va à René Heuzey et Vincent Guillaume pour Cachalots, une histoire de famille. « Il leur a fallu 10 ans pour approcher cette famille de Cachalots, avec un moment exceptionnel où le bébé Cachalot vient téter sa mère », commentait Nicolas Barraqué. Hippocampe d'argent Skander



“Des photos comme celle-là, vous avez une seconde pour la réussir”, commentaire de Nicolas Barraqué pour l'Hippocampe d'argent des Trio expert à Lionel Houde (©Lionel Houde)

Bouderbala pour Sur la Trace des porte-épées du Pacifique, Hippocampe de bronze Jean-François Barthod pour Expédition Malpelo Seamounts.

Quatre films scolaires étaient en compétition, un record là encore, et c'est le collège Boueni M'Titi de Dzaoudzi Labattoir (Mayotte) pour Naturoville & Pollucity un film d'animation qui remporte l'Hippocampe d'or, « nous avons voulu retracer les deux comportements face au lagon, ceux qui le préservent et ceux qui le démolissent », rapportait le jeune 4ème en charge du projet. Nicolas Barraqué leur tendait une perche pour participer à Galathea. L'Hippocampe d'argent va à la classe de 4ème 1 « option journalisme » du Collège de Chiconi (Mayotte) pour Le récif corallien. Qui remporte également le prix du Parc Naturel Marin. Ils y ont travaillé avec l'école de journalisme de Lille.



Vainqueur le collège Boueni M'titi de Dzaoudzi pour le film Naturoville & Pollucity en fond d'écran

Enfin, le concours Jack Passe qui récompense le meilleur dessin était délivré à Aël Morizon pour les plus de 12 ans, qui commentait « c'est beau

ces monstres marins sous l'eau », et à Aysha Sulleman, moins de 12 ans, dont le dessin sera retenu pour illustrer le FIISM 2024. Les trente enfants en tête

de ce concours Jack Passe ont gagné une plongée au jardin Maore.

Anne Perzo-Lafond



Les deux vainqueurs du concours de dessins, celui de gauche illustrera le FIISM 2024

POLITIQUE : Comores : le pays entre dans une période pré-électorale



Lancement du recensement des électeurs à Anjouan

Une opération de révision des listes des électeurs a démarré dimanche 28 mai. Pouvoir et opposition se défient par rassemblements politiques interposés. Les deux camps, avec la société civile, dénoncent collectivement l'opération Wuambushu. Mais le processus électoral lancé risque de tordre le cou au plan de mobilisation contre cet évènement toujours en cours à Mayotte. Le premier tour des élections du président et des gouverneurs des îles devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Les Comores entrent dans une période pré-électorale qui devrait aboutir à l'élection du président de l'Union et des gouverneurs des îles et à leur investiture le 26 mai 2024. Dimanche 28 mai, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et le Centre national de traitement des données électorales (CNTDE) ont

lancé officiellement les opérations de révision des listes électorales à Anjouan, à Mohéli et à la Grande-Comores.

«Il s'agit de corriger les listes existantes, radier les décès, enrôler de nouveaux électeurs, procéder à des modifications de résidence et disposer d'un fichier électoral actualisé», a souligné le président de la CENI, Idriss Ben Said Ahamada, juriste de formation et chef du département juridique de l'Assemblée nationale. «Les cérémonies de lancement des opérations de toilettage ont été lancées simultanément dans le pays et prendront fin le 17 juillet prochain», a-t-il ajouté.

Une campagne électorale en perspective

Le nombre d'électeurs aux Comores est aujourd'hui estimé à 318.000.

En attendant, les partis et les mouvements politiques des deux bords fourbissent leurs armes en prélude à ces échéances électorales décisives. Le Front commun des forces vives, opposé au pouvoir d'Azali Assoumani, a mobilisé ses militants samedi 27 mai dans un foyer plein à craquer à Moroni avec deux grands mots d'ordre : la libération de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi condamné à la prison à vie et l'alternance politique aux Comores. «Ce régime doit partir, à vous les citoyens de le faire. Et nous allons retrousser les manches, nous allons nous battre par tous les moyens, préparez-vous dans vos villages et dans vos régions», ont-ils lancé, estimant que le pouvoir a démissionné dans son «devoir de s'opposer objectivement et ouvertement à l'opération Wuambushu».



Des opposants dans une réunion publique à Moroni

L'opération Wuambushu au second plan ?

Du côté du parti d'Azali Assoumani, l'heure est à la mobilisation et à l'enrôlement des militants dans les circonscriptions électorales. Dimanche 28 mai, le parti présidentiel avait organisé une séance d'enregistrement de nouveaux membres dans ses rangs dans la localité de Malé au sud de la Grande-Comores dans un foyer bondé de monde. La même activité sera organisée dans les différentes régions du pays pour, dit-on,

sensibiliser les militants et préparer le prochain congrès du parti. «Nous allons cultiver une campagne civique, et non invectiver les gens. Que les uns et les autres se préparent aux prochaines batailles électorales», ont également lancé les responsables du parti au pouvoir qui estiment que les opposants se limitent à « des discours sans visions ni contenus ».

Les deux camps, avec la société civile, dénoncent collectivement l'opération Wuambushu. Mais le processus électoral lancé risque de tordre le

cou au plan de mobilisation contre cet évènement toujours en cours à Mayotte et qui est vivement dénoncé par la presse locale ici. Le premier tour des élections du président et des gouverneurs des îles devrait avoir lieu avant la fin de l'année, selon le calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La dernière élection aux Comores remonte au 24 mars 2019 avec la réélection contestée d'Azali Assoumani.

A.S.Kemba, Moroni



Le parti présidentiel mobilise ses militants au sud de Ngazidja

SOCIÉTÉ : Brèves d'actu

Interview du maire de Mamoudzou sur un média national pour défendre Wuambushu, opération qui a reçu la visite du préfet sur le patrouilleur Le Malin, mais aussi le rendez-vous des élèves de Labattoir 3 avec Estelle Youssouffa à l'Assemblée, ou celui des coureurs avec le Trail du Caméléon.

Le Maire de Mamoudzou s'exprime dans la presse nationale

Dans une longue interview accordée à nos confrères de *l'Obs* et parue ce lundi 29 mai, **Ambdilwahedou Soumaila**, maire de Mamoudzou, donne sa vision de l'opération Wuambushu, de Mayotte en général et de la genèse quelque part retracée de cette évolution sociétale qui a vu s'amplifier les phénomènes d'immigration clandestine et de délinquance. Des phénomènes qu'il impute aussi à des schémas politiques antérieurs notamment liés à la mandature de **François Hollande**. Toujours selon l'avis mesuré de l'intéressé, il n'est pas simplement question d'une opération de quelques mois mais bien « *d'une reconquête de territoire* » qui s'étale plutôt sur 10 ans. Entretien que la rédaction du JDM vous invite à découvrir via le média concerné.

Estelle Youssouffa accueille les élèves de Labattoir 3 au sein de l'Assemblée

Dans le cadre de leur projet pédagogique « **classe découverte, voyage à Paris** » du 25 au 31 mai 2023, les élèves de l'Association élémentaire de Labattoir 3, leurs accompagnants et leur professeur des écoles **Baré Said Issouf**, sont notamment allés à la rencontre de la députée **Estelle Youssouffa** afin de visiter la fameuse Assemblée nationale. C'est donc les yeux pleins d'étincelles et les sourires bien accrochés aux visages que les enfants sont sortis du Palais Bourbon cette fin de semaine dernière. Au programme des réjouissances, Tour Eiffel, Château de Versailles, Muséum d'Histoire naturelle, bateau mouche, Musée du Louvre ou encore Cité des



(au c. et à d.) Le ministre du logement, Olivier Klein et Ambdilwahedou Soumaila, lors de la dernière visite ministérielle officielle dans l'un des bidonvilles de Kawéni avant le lancement de l'opération Wuambushu tant médiatisée peu de mois après.

Arts, de quoi vivre une expérience des plus enrichissantes saupoudrée d'inoubliable.

Le préfet s'est rendu en mer saluer la Marine nationale

C'est au moyen d'un des intercepteurs de la Gendarmerie nationale, ce dimanche 28 mai, que le préfet de Mayotte, **Thierry Suquet**, s'est rendu

directement à bord du patrouilleur P701 de la Marine nationale, baptisé **le Malin**, qui opère dans les eaux territoriales sud de l'océan Indien. Basé au Port-des-Galets (La Réunion), ses missions de surveillance, de contrôles et de police se veulent larges malgré une silhouette se rapprochant plus du gros chalutier que de la frégate furtive. Une symbolique visite aussi pour souligner l'importance



Des opposants dans une réunion publique à Moroni



des opérations françaises en haute mer.

Mayotte terre de Trail

Ils étaient 160 coureurs, femmes et hommes confondus, à s'élancer depuis la MJC de Kawéni, ce dimanche 28 mai, pour la 3ème édition du *Trail du Caméléon* et son épreuve majeure des 12 kilomètres, ciblant les hauteurs de Mamoudzou au moyen notamment de son dénivelé quasi post-départ de près de 500 mètres. Pour les femmes, **Audrey Tosello** remporte la médaille d'or devant **Malika Seghrouchni** et **Anne Broggi**. Pour ces messieurs, Top 3 des lauréats par ordre décroissant saluant la victoire d'**Aurélien Henno** devant **Yasser Abdallah** et **Ali Elhadi**. Chapeau bas à l'association sportive organisatrice Cam Cam de Mamoudzou.

**ANNONCES
LEGALES**

**DEMANDE DE
PUBLICATION**

(DR)

POLITIQUE : Le mystère de la carte aux repères tricolores de Prigojine



Une carte bien mystérieuse qui ne doit rien au hasard

Que signifie la carte et ses épingles de couleur devant laquelle l'avisé tête du groupe Wagner posait pendant son interview par un blogueur russe ? Madagascar et les Comores y sont épinglées en blanc.

Ancien délinquant devenu mercenaire, Evguéni Prigojine partage la Une des médias autant que le président Russie Vladimir Poutine. Récemment interviewé par un blogueur russe, celui qui mène le groupe Wagner sur le front de la guerre déclenchée par son président, il a indiqué que « l'armée ukrainienne est une des plus fortes ».

Wagner, groupe de mercenaires, est qualifiée d' « armée de l'ombre de Poutine », et, après avoir sévi lors de la guerre en Syrie, mène des combats dans de nombreux pays d'Afrique. C'est pourquoi un site

d'information russe indépendant a zoomé sur la carte affichée au mur derrière Evguéni Prigojine lors de cette interview.

32 pays sont épinglés selon un code de trois couleurs : rouge, blanc et vert. Les épingles rouges seraient fichées sur le Mozambique, la République centrafricaine, le Soudan, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin et l'Érythrée. Des pays où le groupe Wagner serait connu pour avoir des mercenaires.

Parmi les treize pays épinglés en blanc, le Zimbabwe, Madagascar, les Comores et la République démocratique du Congo et de la Guinée. Pour certains, il s'agit de pays où Wagner essaie de faire élire des politiques proche du Kremlin, pour d'autres, il s'agit de pays victimes d'actions numériques de désinformation, quand d'autres encore affirment que des tentatives

d'attiser les tensions diplomatiques entre la France et les Comores.

D'autres pays sont fichés en vert, sans qu'une signification ait pour l'instant été apportée.

Une carte qui mérite en tout cas une analyse plus approfondie des diplomaties.

Comme un indice, ce 25 mai, le président de l'Union des Comores Azali Assoumani recevait un appel de Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires Étrangères. Au menu, «la Coopération avec l'Afrique» ainsi que «la guerre entre la Russie et l'Ukraine». Pour mémoire, les Comores avaient voté en faveur de la résolution de l'ONU en mars 2022 qui exigeait «que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine.»

A.P-L.

SOCIÉTÉ : Le binôme Nasma – Dhoulfikr représentera Mayotte aux Etats généraux des Droits de l'enfant à Paris



Ensemble des 70 jeunes participants

“Nous, les filles et les garçons, ce que nous voyons, c’est que nous n’avons pas les mêmes droits ni les mêmes libertés”. C’est une des répliques illustrant les échanges sur ce thème qui se sont tenus ce samedi 27 mai au collège Ouvoimoja de Passamainty.

Mayotte a pour la première fois cette année l’opportunité de participer aux Etats généraux des Droits de l’enfant (EGDE), dispositif national annuel créé en 2006. Pour choisir les représentants des jeunes qui partiront en délégation, 70 collégiens et lycéens de Mtsamboro, Doujani, Passamainty, Dembeni, Petite terre et Chirongui, accompagnés par l’association Haki Za Wanatsa et

soutenus par les trente associations membres du Collectif CIDE* qu’elle fédère, ont répondu à l’appel du Conseil français des associations des Droits de l’enfant (COFRADE).

Les 6 binômes ont pu faire plusieurs propositions pour aller “vers une égalité réelle hommes-femmes/filles-garçons” (thématique 2023) devant un jury composé de la Directrice régionale aux Droits des femmes et à l’Egalité (DRDFE), de la Substitut du Procureur en charge des mineurs, du représentant du Recteur, de la représentante du Club Soroptimist de Mayotte et du directeur de la Compagnie artistique Kazyadance.

Deux axes particulièrement focalisés : l’éducation (familiale et scolaire) et l’application des lois, dont certaines déjà en vigueur depuis plus de 20 ans. C’est le binôme de Chirongui, composé de Nasma Ali et Dhoulfikr Chamsidine qui a été le plus percutant, notamment sur “la nécessité de comptabiliser les heures effectives d’éducation à la vie affective et sexuelle dispensées auprès de chaque élève au cours de sa scolarité (pour atteindre le quota de 21h fixé par la loi de 2001)”, mais aussi de “nommer dans chaque établissement des “référent. es égalité”” sans oublier d’inclure dans chaque réflexion/action leurs parents (dont plusieurs étaient dans la salle) pour faire évoluer les mentalités de la société sur ces questions.

Nasma et Dhoulfikr partiront en novembre à Paris pour représenter leurs camarades devant les responsables politiques à l’Assemblée nationale.

L’ensemble des jeunes pourra également participer à la semaine des Droits de l’enfant qui se tiendra au même moment à Mayotte, à l’initiative de la Convention nationale des associations de protection de l’enfance (CNAPE) et des Collectifs CIDE et Hifadhui Wanatsa.



Le binôme vainqueur

POLITIQUE : Bon dimanche de Pentecôte

Pourquoi ce lundi est-il férié ? Pourquoi certains travaillent et d'autres pas ? Qu'est-ce que la Pentecôte que nous fêtons dimanche ?

Ce dimanche, les chrétiens célèbrent la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres le cinquantième jour après Pâques, pentékonta, cinquante en grec. Après la résurrection de Jésus à Pâques, quarante jours après, les fidèles avaient fêté l'Ascension, sa montée vers Dieu son Père. Avant son Ascension, le Christ avait annoncé aux apôtres : « Vous allez recevoir une force quand le Saint-Esprit viendra sur vous; vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8).

Cinquante jours après Pâques, alors que les apôtres sont réunis, "Soudain un bruit survint du ciel comme un violent coup de vent : la maison où ils étaient assis en fut remplie tout entière. Alors leur apparurent des langues qu'on aurait dites de feu, qui se partageaient, et il s'en posa une sur chacun d'eux. Tous furent remplis d'Esprit Saint : ils se mirent à parler en d'autres langues, et chacun s'exprimait selon



L'Esprit saint représenté par une colombe

le don de l'Esprit." (Ac 2, 1-11)

20, 19-23)

En résumé, Jésus est mort pour le salut du monde le Vendredi Saint, est ressuscité le jour de Pâques, est monté rejoindre Dieu le Père à l'Ascension, et pour Pentecôte, Dieu envoie aux hommes l'Esprit Saint.

"C'est l'anniversaire de naissance de l'Eglise aujourd'hui", a-t-il rappelé aux paroissiens, avant que les 12 jeunes recevant leur Confirmation, "un ancrage complet dans leur foi", ne reçoivent le Saint-Chrême. Le prêtre déplorait une déperdition de leur présence ensuite et les invitait donc à "continuer à s'engager".

Lors de la messe de ce dimanche, le curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima Bienvenu Kasongo, rappelle aux fidèles qu'après sa mort, Jésus apparaît aux apôtres, et leur dit : "Recevez l'Esprit Saint. À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus. » (Jn

Un jour férié dédié à la solidarité

Mais alors, que fête-t-on le lendemain ? Il faut remonter avant la Révolution française pour comprendre que toute la semaine qui suivait la fête de la Pentecôte était fériée. Le Concordat en 1802 a réduit cette semaine au seul lundi de Pentecôte.

Mais ce jour férié et chômé a connu une évolution dans l'histoire plus récente. A la suite de la forte mortalité provoquée par la canicule de 2003 chez les personnes âgées, où 15.000 décédèrent, le président Jacques Chirac décide de dédier un jour à la solidarité nationale en faveur des personnes âgées. Après plusieurs tergiversations, le lundi de Pentecôte est choisi comme une journée travaillée mais non rémunérée.

A.P-L.



Le père Bienvenu Kasongo et les 12 jeunes Confirmés ce dimanche 28 mai

ÉCONOMIE : Partenariat entre le RSMA et Colas pour les chantiers à venir

Les millions sont là, les carnets de commande se remplissent, les métiers du BTP sont très demandés, en tension même sur certaines compétences. Le RSMA est prêt à en fournir.

On ne présente plus le savoir-être citoyen de la maison SMA, avec des formations pratiques sous les drapeaux. La rigueur militaire alliée au professionnalisme de enseignement a sauvé plus d'un jeune de 18 à 26 ans de la rupture. Les taux d'insertion se maintiennent autour de 85%, dont une partie en formation, et une proportion croissante, à en croire les chiffres fournis, 70%, "en emploi durable".

Le groupe Colas/Bouygues de 920 salariés sur l'île a pris des engagements sur les grands projets structurants, de la construction des routes, à l'assainissement en passant par le gros œuvre, induisant un fort besoin en main d'œuvre.

C'est pourquoi une convention lie depuis ce 23 mai les deux structures,



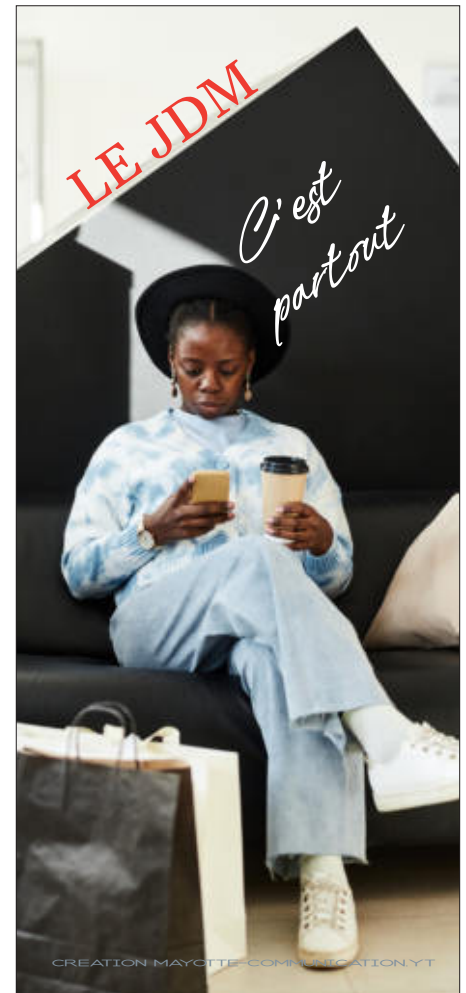
Signature entre le colonel Guillaume Larbi et Jean-Michel Salles, pour le meilleur et le meilleur

signée par le colonel Guillaume Larbi, chef de corps du RSMA de Mayotte, et Jean-Michel Salles, directeur régional de l'entreprise Colas.

A.P-L.



Stagiaires du RSMA de Mayotte en formation (photo d'archive)



SPORT : Les jeux des Iles victimes de leur engouement

Pour cette édition 2023 des jeux des Iles de l'océan Indien qui doit se tenir en août à Madagascar, on annonce déjà des coupes... franches. En cause, le succès noyant des organisateurs déjà débordés. Les 7 îles participantes ont trouvé un compromis acceptable pour que la fête se tienne.

Les parties prenantes des Jeux des Iles de l'océan Indien de chacun des 7 territoires participants*, se sont retrouvés le 18 mai dernier pour trois jours de travaux. Nous avons rencontré Madi Vita en partance pour Madagascar, l'heure n'était pas à la sérénité pour le président du Comité Régional Olympique et sportif (CROS) de Mayotte, en raison des craintes qui pesaient sur la possible annulation des Jeux pour 2023.

Le nombre record de disciplines, 27, et de participants, 6.000, athlètes, encadrants, et dirigeants confondus, effrayait quelque peu les dirigeants malgaches et si le président Rajoelina, aux côtés de son ministre des Sports et du président du Comité national olympique malgache, se portait garant de la tenue des Jeux, il a fallu réorganiser l'ensemble et faire des coupes franches, sous la houlette du Conseil International des Jeux (CIJ).

Des détails sont donnés dans un communiqué diffusé par Atsika sport, notamment pour le compte du CROS. Tout d'abord, il n'y aura pas de Village des Jeux en raison "du retard du chantier", pour autant, les compétitions seront centralisées à Tananarive et les délégations seront logées dans des hôtels, une organisation qui a permis de maintenir l'événement.

Ensuite, des 27 disciplines initialement proposées, dont 23 officielles et 4 de démonstration, 17 ont été retenues, soit 4.200 personnes attendues si les délégations sont complètes, "c'est deux fois plus



Les membres du CIJ reçus par le chef de l'État malgache au Palais présidentiel

de participants que les éditions précédentes". C'est peu de dire que la déception était au rendez-vous dans les disciplines éliminées, alors les athlètes s'entraînent depuis 4 ans, périodicité de ces Jeux.

Mayotte présente dans 15 disciplines

Les sports maritimes ou côtiers ne se joueront pas à cette occasion, comme la voile et le surf, ainsi que le beach soccer et le beach volley, où des équipes mahoraises excellent pourtant. Sont aussi mis au ban des Jeux, l'équitation, le kick-boxing, le tir à l'arc, le football féminin ou encore la boxe féminine.

Mais pas de panique, les athlètes peuvent continuer à s'entraîner, nous explique Atsika sport, des "Jeux des îles des disciplines retirées" se tiendront dans la foulée : "Le CIJ a acté la création d'une compétition et ce, dans les mêmes conditions d'organisation que les JIOI. Dans les grandes lignes, chaque île sera amenée à choisir une discipline

parmi celles retirées, et à organiser les JIOI de la discipline choisie, après les JIOI 2023".

Pour Mayotte, le choix du Mouvement sportif s'est porté sur le kick-boxing, car "la Ligue mahoraise est en constante progression et fait ses preuves à l'échelle nationale depuis plusieurs saisons maintenant." Le CROS Mayotte a d'ores et déjà déposé son engagement.

La délégation de Mayotte, qui devait être représentée dans 19 disciplines concourra finalement dans 15 disciplines.

Si Mayotte prend des notes pour s'être portée candidate à l'organisation des Jeux des Îles de l'Océan Indien 2027, le sujet n'a pas été abordé lors des réunions du CIJ, précise le Mouvement sportif mahorais.

Cette révision à la baisse pose la question de la dimension de l'événement au regard des capacités d'organisation des somme toute, petites îles, au développement



Mines contrites pour Hairoudine Anzizi, Madi Vita et Mohamed Boinariziki, les 3 membres mahorais du CIJ

économique inégal.

A.P-L.

* Madagascar, Mayotte, les Comores, la Réunion, Maurice, Maldives et les Seychelles



Suivez le JDM sur internet



Le chef de l'Etat malgache entouré des membres du CIJ

ÉCONOMIE : Inflation: +0,2% en avril, portant à +5,1% la hausse des prix sur un an

En avril 2023, les prix à la consommation* augmentent de 0,2 % à Mayotte, du fait de la hausse des prix de l'alimentation. Les prix du tabac augmentent aussi. En revanche, les prix des services et des produits manufacturés sont stables, tandis que ceux de l'énergie baissent.

Les prix à la consommation augmentent de 0,2 % en avril 2023 à Mayotte sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires. Hormis le tabac dont les prix augmentent aussi, les prix des autres grands postes de consommation sont stables (services, produits manufacturés) ou en baisse (énergie). Sur un an, les prix augmentent de 5,1 % à Mayotte, en deçà du niveau national, +5,9 %.

En avril, les prix de **l'alimentation** augmentent de 0,7 %. "C'est la plus forte hausse mensuelle pour ce poste de la consommation depuis le début de l'année 2023, après +0,4 % en février et mars et +0,5 % en janvier", relève l'INSEE. La hausse des prix dans l'alimentaire est encore une fois portée par les produits frais : leurs prix augmentent fortement en avril, +3,1 %, particulièrement ceux des légumes. Les produits frais prennent 9% sur un an. Les prix des produits alimentaires hors frais, "qui constituent l'essentiel du panier de consommation alimentaire", augmentent



Les prix des légumes flambent

plus modérément, +0,2 %.

En avril, les prix du **tabac** augmentent de 1,3 %, après une stabilité en mars.

Les prix des **produits manufacturés** sont stables en avril, après deux mois consécutifs de hausse, en février et mars. Les prix de l'habillement et chaussures augmentent de 0,4 %, ceux des produits de santé sont stables, tandis que les prix des autres produits manufacturés baissent légèrement de 0,2 %.

En avril, les prix des **services** sont stables

également, après une légère baisse en mars. Les tarifs de l'énergie baissent en avril (-0,3 %), après la forte hausse de février et celle plus modérée du mois de mars. Cette baisse est consécutive à celle des prix des produits pétroliers (-0,5 %). Alors que le tarif du supercarburant augmente légèrement (+1 centime le litre), celui du gazole baisse un peu (-2 centimes) de même que le prix de la bouteille de gaz (-50 centimes).

* Depuis janvier 2023, Mayotte est intégré dans l'indice des prix à la consommation national. Le suivi des prix s'appuie sur près de 3 000 relevés de prix mensuels répartis sur plus de 330 variétés, et sur une méthode commune à l'ensemble du territoire français. La mise en place de cette méthode commune, sensiblement différente de celle en vigueur précédemment pour le calcul des indices mahorais publiés jusqu'en décembre 2022, implique une rupture de série.

Néanmoins, la méthode commune à l'ensemble du territoire français a été appliquée durant l'ensemble de l'année 2022, parallèlement à l'ancienne méthode de production d'indices mahorais. Une évolution en glissement annuel (comparativement à avril 2022) à méthode constante est ainsi rendue possible



ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Koungou, Le Belvédère, 97600 Koungou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le **tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.**

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre- prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros - Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE CENTRE
OUEST
ACCORD CADRE MISSION GÉOTECH-
NIQUE

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté de Commune Centre Ouest (3CO)

1444 Avenue du Lac

Mroalé

97680 TSINGONI

Téléphone : (+262) 269.63.76.76

Fax : (+262) 269.63.76.77

Adresse internet : <https://www.3co-mayotte.fr/>

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Accord cadre mission géotechnique - Accord cadre mission géotechnique

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

Territoire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest

Code NUTS : FRY50

CPV global à la consultation

CPV principal : 71351500-8

CPV additionnel 1 : 71332000-4

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 200 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 24 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue pour chaque bon de commande d'un montant supé-

ANNONCES LÉGALES

rieur à 50 000 euros HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux mois.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 20.

1. Critère Délai d'exécution pondéré à 10 %.

Le candidat sera jugé sur sa capacité à intervenir à partir de l'émission du bon de commande et de la durée de la mission

(remplir le BPU partie Délai)

2. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.

$Np = 20 * \text{prix mini} / \text{Prix candidat}$

3. Critère Valeur technique pondéré à 30 %.

Les compétences et expériences du candidat

- domaines d'activité en matière d'études géotechniques --> 5 points

- compétences par ses expériences et références sur des études géotechniques --> 5 points

- Présentation de l'équipe affectée à l'opération (organigramme, CV) et représentation à

Mayotte --> 5 points

- La rédaction d'une note méthodologique en prenant appui sur les missions du marché

(présentation, rendus, exemples de rendus, intervenant : répartition des rôles, temps imparti) --> 5 points

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2023/3CO/020

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2023

Date limite de réception des offres : 23/06/2023 à 11:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Chorus.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;

ANNONCES LÉGALES

en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Mamoudzou

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Mamoudzou

Les Hauts du Jardin du Collège

(rue de l'internat)

97600 Mamoudzou France

Tél: 02 69 61 18 56

fax : 02 69 61 18 62

Courriel : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Adresse Internet (URL): <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.



Ville de Mamoudzou

Rue du Commerce BP 01

97600 Mamoudzou

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE FOURNITURES**

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Mamoudzou (976)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20000883700011 Code postal / Ville : 97600 Mamoudzou

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023DCPA0062

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non
Nom du contact : Mr Le Maire SOUMAILA Ambdilwahe-dou

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC

Capacité économique et financière : voir RC

Capacités techniques et professionnelles : voir RC Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 12 juin 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : non Possibilité d'attribution sans négociation : oui L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : COMMUNE

ANNONCES LÉGALES

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE LICENCE OFFICE 365 Type de marché : Fouritures

Description succincte du marché : ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE LICENCE OFFICE 365

Lieu principal d'exécution : VILLE DE MAMOUDZOU

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée hors TVA : Valeur minimale : 60000 - Valeur maximale : 85000 euros La consultation comporte des tranches : non

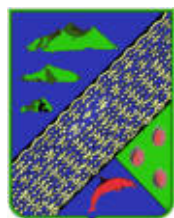
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non Marché alloti : non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Date d'envoi du présent avis

26 mai 2023



Ville de M'Tsamboro
170, avenue de la mairie BP115
97630 M'Tsamboro
AVIS DE MARCHÉ SERVICES
DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Mtsamboro (976), Numéro national d'identification : 20000884500014, Contact : MAIRIE DE M'TSAMBORO, 170, avenue de la mairie BP115, 97630 M'Tsamboro, FRANCE. Tél. : +33 269621950. Fax : +33 269621960. Courriel : mairie@mairie-mtsamboro.fr. Code NUTS : FRY5.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.mairie-mtsamboro.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement

en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

DIRECTION DE L'INGENIERIE ET DES SERVICES TECHNIQUES, Numéro national d'identification : 20000884500014 625 Route Nationale M'tsahara , Contact : DIRECTION DE L'INGENIERIE ET DES SERVICES TECHNIQUES, 97630 MTSAMBORO, FRANCE. Tél. +33 269637405. Courriel : maoulida.mdahoma@mairie-mtsamboro.fr. Code NUTS : FRY5. Adresse internet : <https://www.mairie-mtsamboro.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE II.1.2) Code CPV principal

50000000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

UN ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX DE DEPLOIEMENT ET MAINTENANCE DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION URBAINE ET DE SONORISATION DE LA COMMUNE DE M'TSAMBORO

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 1400000 euros. II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45112000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY5

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE MTSAM-

ANNONCES LÉGALES

BORO II.2.4) Description des prestations

Travaux de fouille et de terrassement

Travaux de maçonnerie et démolition Systèmes de surveillance vidéoprotection

Travaux de câblage informatique et d'installations électriques Systèmes de sonorisation (En Option)

Logiciels de gestion des installations et suites logicielles Services de réparation et d'entretien (Maintenance)

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40% Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Informations sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 03 juillet 2023 - 12:00

ANNONCES LÉGALES

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre Durée en mois : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres Date : mardi 04 juillet 2023 - 12:00 **Lieu :** MAIRIE DE M'TSAMBORO.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MTSAMBORO

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Mayotte Rue Les hauts du Jardin du Collège , 97600 MAMOUDZOU FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal administratif de Mayotte Rue Les hauts du Jardin du Collège , 97600 MAMOUDZOU FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>.

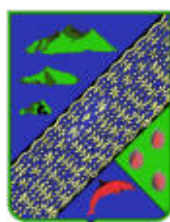
VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif de Mayotte Rue Les hauts du Jardin du Collège , 97600 MAMOUDZOU FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 mai 2023



Ville de M'Tsamboro

170, avenue de la mairie BP115

97630 M'Tsamboro

AVIS DE MARCHÉ SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Mtsamboro (976), Numéro national d'identification : 20000884500014, Contact : MAIRIE DE MTSAMBORO, 170, avenue de la mairie BP115, 97630 M'Tsamboro, FRANCE. Tél. : +33 269621950. Fax : +33 269621960. Courriel : mairie@mairie-mtsamboro.fr. Code NUTS : FRY5.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

DIRECTION DE L'INGENIERIE ET DES SERVICES TECHNIQUES 625 ROUTE NATIONALE M'TSAHARA , Contact : DIRECTION DE L'INGENIERIE ET DES SERVICES TECHNIQUES, 97630 MTSAMBORO, FRANCE. Tél. +33 269637405. Courriel : maoulida.mdahoma@mairie-mtsamboro.fr. Fax +33 269621960. Code NUTS : FRY5. Adresse internet :

<https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) :

<https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

ANNONCES LÉGALES

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE **II.1.2) Code CPV principal**

71200000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN REPECTOIRE SUR L'ECOLE HAMJAGO PLATEAU

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 2300000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71200000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY5

marches-securises.fr Avis de publicité 23-72577
29/05/2023

page 2/3

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE MTSAM-BORO, DANS LE VILLAGE D'HAMJAGO

II.2.4) Description des prestations

CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN REPECTOIRE SUR L'ECOLE HAMJAGO PLATEAU

II.2.5) Critères d'attribution

Prix

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 6 Ce marché peut faire l'objet d'une

reconduction : non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Informations sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés Marché réservé : non

ANNONCES LÉGALES

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

marches-securises.fr Avis de publicité 23-72577
29/05/2023

page 3/3

Procédure restreinte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 10 juillet 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés IV.2.4)

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège 97600 MAMOUDZOU , 97600 MAMOUDZOU FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège 97600 MAMOUDZOU , 97600 MAMOUDZOU FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège 97600 MAMOUDZOU , 97600 MAMOUDZOU FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 mai 2023

BETIS

SARL au capital : 300 €. KOMOJOU, 97640 SADA

RCS:911644045 de MAMOUDZOU

Le 09/05/2023 Les associés décident le transfert du siège social au 137 Rue Younoussa Bamana 97640 Sada ;

Modification au RCS de MAMOUDZOU

ANNONCES LÉGALES

CLIM NORD MT SERVICES

Suivant un acte SSP en date du 13 avril 2023 il a été constitué une société.

Dénomination sociale : CLIM NORD MT SERVICES

Forme : SARL

Capital : 1 000€

Siège social : 19, route d'Andimaka 97650 M'tsangamouji

Durée : 99 ans

Objet social : Installation, entretien de climatisation et tous services liés à l'activité de climatisation.

Gérants : **Monsieur Oussamoudine MADI TOUMBOU** demeurant 1 rue de la vigie 97650 M'tsangamouji et **Monsieur Anli Mohamed** demeurant 5 chemin Colo Béhébé, 97650 M'tsangamouji

Immatriculation au RCS de Mamoudzou

SENAT-SNACK

Il a été constitué la EURL : SENAT-SNACK

Capital: 100,00 €.

Objet: La restauration sur place avec vente d'alcool; La restauration rapide ou à emporter sans vente d'alcool; La vente à emporter de boissons alcoolisées;

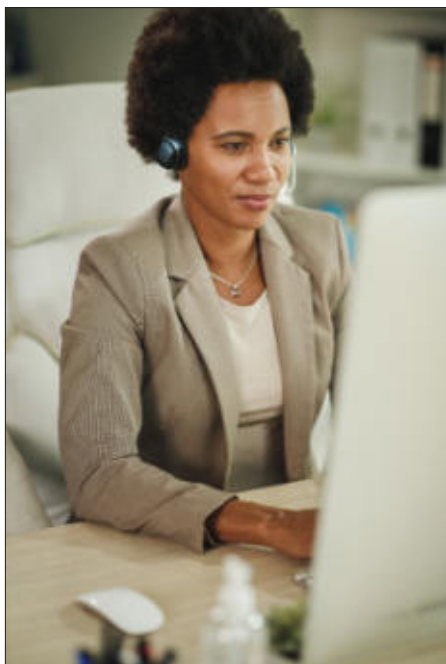
Siège: 03 rue Mroni Mergni, 97625 Kani-Kéli.

Gérance: BACAR Akbar anli, 03 rue Mroni Mergni, 97625 KaniKéli

Durée: 99 ans.

Au RCS de MAMOUDZOU

Suivez le
JDM sur
internet



ANNONCES LEGALES

Le Journal De Mayotte c'est aussi une excellente visibilité pour vos annonces judiciaires et légales

Comment publier votre annonce légale

- 1 - Adresser un mail à l'adresse suivante : annonce-legale@lejournaldemayotte.com
- 2 - Utiliser la page de mise en ligne : <https://lejournaldemayotte.yt/je-publie-mon-annonce-legale/>
- 3 - Votre annonce est traitée dès réception
- 4 - Une attestation de parution ainsi que la facture vous sera adressé dès le lendemain de la parution